



## « QUOI D'9 EN PAYS PELEBOIS ? »

### La lettre d'informations communales de PRAILLES-LA COUARDE

N° 35

07/2024

#### Les informations sur l'actualité communale

Inscription à la lettre d'actualité via l'adresse mail suivante :

[quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr](mailto:quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr)

Consultez le site internet : [prailleslacouarde.fr](http://prailleslacouarde.fr)

Ainsi que Facebook : [commune Prailles-la Couarde](https://www.facebook.com/communePrailles-la-Couarde)

**Mairie de Prailles-La Couarde**, 8 rue des écoles, Prailles, 79370 Prailles-La Couarde

**Tél** : 05.59.32.81.13

**Email** : [mairie-prailleslacouarde@paysmellois.org](mailto:mairie-prailleslacouarde@paysmellois.org)

Du **12 juillet au 2 août** la mairie sera ouverte au public les mardi et vendredi de 8h à 12h.

Au-delà du 5 Août, nous reprenons les horaires habituels.

**En cas d'urgence : 07.84.83.11.08**

La permanence des samedi de 10h30 à 12h00 reprendra le 17 août.



#### Vendredi 7 juin : après-midi intergénérationnel

Nos aînés se sont retrouvés pour un loto, suivi d'un goûter et d'un moment de chants organisés par Awen et Doriane qui terminaient leur service civique.

Merci à tous les aînés présents ainsi qu'à Awen et Doriane, bonne continuation à eux.

Pour aller à la rencontre de nos seniors, nous sommes à la recherche de nouveaux services civiques, 28h par semaine pour 8 mois à partir du 15 novembre,

Vous connaissez des jeunes entre 18 et 25 ans qui seraient intéressés, qu'ils se fassent connaître.

## Samedi 6 juillet : rencontre habitants/élus du secteur de Goux

Une quinzaine de personnes étaient présentes dans la grange de Jacky Marsteau à L'Erable pour cette 2ème rencontre sur ce secteur. Divers points, autour de boissons chaudes et viennoiseries, ont été abordés concernant le village et ses alentours.

Merci à nos hôtes.

## Dimanche 14 juillet.

La fête nationale s'est déroulée avec ses nombreuses animations et une forte participation. La pêche à la mare des Courances a été un succès auprès des jeunes. Le rallye auto a permis de faire découvrir aux participants l'étrange phénomène du puits artésien de La Fosse de Paix à Prahecq ainsi que le monument à la mémoire de Jacques Bujault qui possédait une ferme à Chaloue de Tauché.

Dix-huit doublettes ont participé au concours de boules organisé par la section pétanque dans une ambiance sympathique. Une trentaine de personnes ont découvert le nouveau circuit pédestre des Randonnées des deux Sèvres « Le bélier hydraulique de la Banissière ».

Les participants se sont retrouvés autour du verre de l'amitié à l'espace Eva Pairault. Ensuite, 150 convives ont partagé et apprécié le repas préparé par les conseillers.

L'après-midi a été propice aux échanges, aux jeux de société, et ceux qui le désiraient ont pu s'initier au tir à la carabine (pas si facile ! )....

## Nouveaux règlements

Les règlements de l'ex-cantine de La Couarde et des cimetières de la commune ont été mis à jour. Ils seront affichés dans les lieux concernés.

## PASS culture et sport pour les jeunes

Pour promouvoir la vie associative et le développement des activités physiques sportives et culturelles, chaque jeune de 5 à 18 ans domicilié sur la commune peut bénéficier d'un **pass d'une valeur de 15€**.  
Se renseigner en mairie.

## Le certificat de recensement en 5 étapes

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Éducation Nationale (Baccalauréat/Brevet Professionnel/ Certificat d'Aptitude Professionnel... /permis de conduire).

Les cinq étapes du recensement sont :

- 1<sup>ère</sup> étape : Dès tes 16 ans, rends-toi à ta mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux.
- 2<sup>ème</sup> étape : Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille.
- 3<sup>ème</sup> étape : Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail.
- 4<sup>ème</sup> étape : L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (La mairie ne pourra pas en délivrer un duplicata). Il faudra toujours adresser une copie de ce certificat aux organismes demandeurs.
- 5<sup>ème</sup> étape : Dans les 4 mois après ton recensement, tu recevras un mail te demandant de t'inscrire sur

le site [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr) (Ne tarde pas trop !).

**Félicitation** ! Il ne te reste plus qu'à réaliser la journée JDC (journée défense citoyenneté). Elle est désormais en présentielle et d'une durée de 8 heures.

IMPORTANT :

- En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone au 09-70-84-51-51 ou par mail : [csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr)
- Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto-école de valider ton dossier.

### **La Communauté de Communes Mellois en Poitou : Aide à l'achat de broyeurs**

La Communauté de Communes Mellois en Poitou accorde une aide à l'achat de broyeurs de végétaux aux habitants et associations à but non-lucratif de son territoire afin d'inciter à la valorisation des végétaux et de limiter les dépôts en déchèterie.

Cette opération aura lieu du 1er juillet au 1er octobre 2024. Elle sera renouvelée en 2025.

Conditions d'éligibilité et formulaire de demande de l'aide disponible en cliquant sur le lien suivant : <https://www.melloisenpoitou.fr/les-actions/prevention-et-gestion-des-dechets/31-broyeurs-de-vegetaux> ou à demander auprès de la Direction Prévention et Gestion des déchets par mail : [preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr](mailto:preventiongestiondechets@melloisenpoitou.fr) ou par téléphone : 05.49.27.56.79.

### **Forum public annuel du Projet de territoire Mellois en Poitou 2030**

Le Projet de territoire *Mellois en Poitou 2030*, lancé en juin 2023, continue sa démarche participative. Chaque habitant(e) et chaque personne concernée par le territoire est invitée à participer au premier Forum public annuel du Projet de territoire *Mellois en Poitou 2030*. Plusieurs intervenant(e)s présenteront le bilan de cette première année de mise en œuvre du projet, les actions soutenues ou émergentes, et toutes celles qui contribuent à ce projet coopératif.

Le Forum public se tiendra le mardi 24 septembre à 18h30 à la salle des fêtes de St Léger de la Martinière et se clôturera par un buffet.

Pour plus d'informations sur le projet de territoire *Mellois en Poitou 2030*, vous pouvez consulter le site internet <https://www.melloisenpoitou.fr/les-actions/projet-de-territoire> ou écrire à [projet-territoire@melloisenpoitou.fr](mailto:projet-territoire@melloisenpoitou.fr)

Inscription au forum public annuel du Projet de territoire :

<https://forms.office.com/e/XVzwAHE5rC?origin=lprLink>

Le Conseil de développement est une instance participative de débats et de propositions qui accompagne la communauté de communes Mellois en Poitou. Ses membres sont volontaires et bénévoles. Leur présence découle de la volonté de partager leur expérience et leur expertise dans l'intérêt général du territoire et de sa population.

Appel à candidatures pour le Conseil de développement (ouverture du 15 septembre au 15 novembre) : <https://www.melloisenpoitou.fr/la-collectivite/conseil-de-developpement>

## PLUi-H : l'élaboration entre dans sa troisième phase

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – Habitat de Mellois en Poitou avance, la deuxième phase de l'élaboration, celle du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) touche à sa fin. Le PADD expose le projet d'aménagement du territoire pour les 15 années à venir, décliné sous forme d'orientations générales et d'objectifs. Il pose les bases d'un projet politique harmonisé et durable à l'échelle intercommunale, intégrant les spécificités des 62 communes, en concertation avec les habitants et d'autres acteurs du territoire.

Le contenu du PADD a été présenté aux habitants lors de cinq réunions publiques qui ont eu lieu dans le territoire en présence des élus, durant le mois de mars dernier. Vous pouvez consulter la présentation qui a été faite à partir du site internet de Mellois en Poitou, dans la rubrique Actions puis Aménagement.

Ces objectifs inscrits dans le PADD seront traduits dans le futur règlement PLUi-H, par règles d'occupation des sols et de construction dans les différentes zones qui seront cartographiées (urbaines, agricoles, naturelles, à urbaniser ...). C'est le travail qui sera mené jusqu'à la fin de l'année 2024, en étroite collaboration avec chaque commune et en concertation avec les habitants.

### Ça se passe chez nous

*Cet espace est dédié pour des infos, des découvertes et des gens de chez nous qui s'investissent pour l'animation de notre commune. Faites-vous connaître ou faites-le connaître*

Samedi 29 juin, **Catherine Litique**, habitante d'Argentière dédicait à la bibliothèque de Prailles.

Roselyne Demion Jacinto assurait l'animation de la présentation du roman, accompagnée d'Alain Fritsch et d'Élisabeth Benoist pour la lecture de 3 extraits.

En mai dernier, Catherine était parmi les 5 finalistes du « Goncourt 1er roman » pour son roman « le pair » aux éditions Le Réalgar :

*« Jumeaux de mai, Jeanne et Paul grandissent dans les Vosges. Enfants, ils se jurent fidélité par le sang. Le Pair est le lieu favori de leurs jeux, de leurs mystères. La guerre qui survient les délie, les sépare. Chacun sera désormais prisonnier de ses silences. ... »*

Le livre est également dans les dix coups de cœur 2024 des lectures d'été de l'académie Goncourt.

Vous trouverez le livre à la librairie le Matoulu, 3 grande rue, 79500 Melle.

Bonne lecture.

## Le coin des associations communales

*Cet espace est réservé aux associations pour annoncer leurs activités.  
Les informations à communiquer doivent être transmises mensuellement à :  
quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr*

**Bibliothèque** : samedi 28 septembre de 10h30 à 11h matinée bébés lecteurs

Ouverture : le lundi et mercredi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12h,

**ASC** : à Prailles,

- **Vendredi 23 août** rando gourmande en soirée,
- **Samedi 24 août** Marché des producteurs.

**Section rando pédestre de l'ASC** : tous les 1ers dimanches de chaque mois, la section pédestre organise une sortie. Contact : 06.19.86.70.23

**Maison du Protestantisme Poitevin** : Pour connaître le programme 2024 de l'association, cliquez sur le lien : <https://www.museepoitouprotestant.com/animations/>

**les Grimpereaux de l'Hermitain** : suivez l'actualité via facebook : [Les Grimpereaux de l'Hermitain](#)

## AGENDA COMMUNAL

**Dimanche 13 octobre** : fête des champignons à La Couarde.

**Prochains conseils municipaux à 20h30** :

- Vendredi 20 septembre
- vendredi 18 octobre

*Retrouvez toutes les infos sur le site web :  
[www.prailles-lacouarde.fr](http://www.prailles-lacouarde.fr)*

*Cet email a été envoyé par la Mairie de Prailles-La Couarde car vous êtes inscrits sur sa liste de diffusion.  
Cliquez [ici](#) pour vous désinscrire ou envoyer un message <mailto:quoid9enpayspelebois@prailles-lacouarde.fr?subject=Désinscription>*

**Rédacteur en chef** : Roselyne Demion-Jacinto,

**Comité de rédaction** : Sébastien Belaud, Philippe Caclin, Roselyne Demion-Jacinto, Nadine Frappier, Alain Fritsch, Marie-Christine Grolleau, Caroline Rocher, Grégory Treffot